

# GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

# Mise en place d'un mécanisme d'aide d'urgence suite aux inondations

Face aux intempéries ayant touché notre pays ces derniers jours, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d'intervenir pour aider les opérateurs sinistrés.

Entre le 13 et le 16 juillet 2021, la Belgique a été touchée par de fortes intempéries qui ont provoqué des inondations catastrophiques dans plusieurs régions du pays. Outre les drames humains, ces inondations ont causé d'énormes dégâts matériels dans les infrastructures dépendant des secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Vu le nombre important de dossiers d'indemnisation qui devraient être rentrés auprès des assureurs et du Fonds des calamités, il est plus que probable que le traitement de ceux-ci soit plus long qu'à l'accoutumée. C'est pourquoi le Gouvernement a souhaité être proactif avec la mise en place d'un mécanisme d'aide d'urgence afin de pallier au manque de liquidité pour entreprendre les travaux de rénovation, les remises en état, le rachat de mobilier, de matériel, la restauration de collections ou les relocalisations temporaires qui risquerait d'hypothéquer la reprise des activités dans tous les secteurs.

La mise place d'un **mécanisme d'avance de fonds**, via le Fonds Ecureuil, devra permettre aux différents opérateurs sinistrés d'obtenir très rapidement la trésorerie nécessaire en attente d'un remboursement des assureurs.

Les opérateurs seront informés par circulaire de ce nouveau mécanisme ainsi que des modalités de demande d'accès à celui-ci.

En ce qui concerne plus particulièrement les bâtiments de l'enseignement obligatoire, le Gouvernement envisage la possibilité d'un élargissement des programmes de subvention des bâtiments scolaires existants ou à créer. Concernant les autres infrastructures relevant des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un élargissement des programmes d'investissement existant pourra également être envisagé.

Les mesures décrétales et réglementaires seront par ailleurs prises dans les meilleurs délais pour garantir le maintien des subventions pour les activités qui n'ont pu se tenir en raison de ces évènements dramatiques.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à travers chacun de ses ministres, est pleinement investi pour suivre la situation de près et se trouver aux côtés des secteurs impactés afin de les aider à se relever. Les mesures d'aides d'urgence décidées aujourd'hui devront permettre d'amorcer au plus vite la reconstruction des secteurs les plus touchés par les fortes intempéries de ces derniers jours.

## **Contacts presse**

## Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

## Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

#### Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

## Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

#### Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75